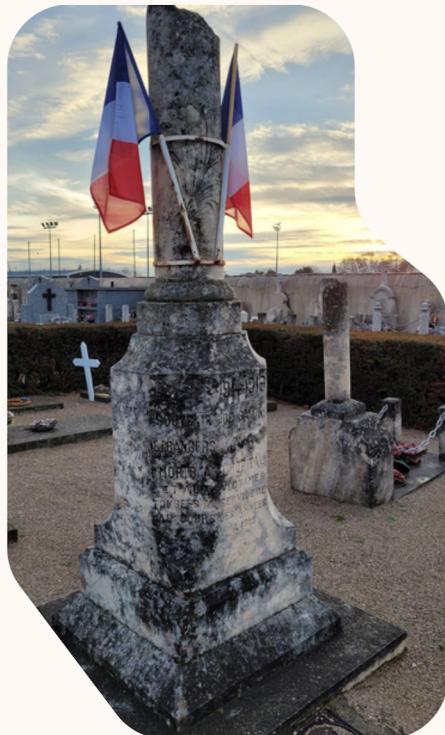


URGENCES PATRIMOINE

Crée en 2014, Urgences Patrimoine est une Association Nationale qui a pour vocation de défendre le patrimoine français, en particulier celui non protégé au titre des Monuments Historiques.



“Une Fleur à l’édifice” est une initiative qui allie l’hommage et la durabilité. C'est un geste symbolique et concret qui célèbre nos héros et promeut une utilisation responsable des ressources naturelles. En participant à cette initiative, vous faites partie intégrante d'un mouvement qui rend hommage au passé, tout en construisant un avenir meilleur.

CONTACT

Urgences Patrimoine
Château du Parc
1234 rue de Louviers
76320 Saint-Pierre-Lès-Elbeuf

urgences.patrimoine@gmail.com

www.urgencespatrimoine.fr

www.lagazettedupatrimoine.fr

POURQUOI PARTICIPER ?



Un geste écoresponsable

En donnant vos fleurs impropre à la vente, vous contribuez à réduire le gaspillage floral.



Un hommage sincère

Vos fleurs embelliront les monuments aux Morts ou les tombes de nos soldats Morts pour la France, offrant un hommage régulier à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.



Une visibilité positive

En tant que fleuriste engagé, votre participation à cette initiative sera largement reconnue et appréciée par la communauté locale.

RETROUVEZ
TOUS NOS
RESEAUX!



UNE FLEUR À L'ÉDIFICE



UNE FLEUR A L'EDIFICE

Le concept est simple : les fleuristes sont invités à donner leurs fleurs improches à la vente. Ces fleurs seront alors collectées et utilisées pour fleurir les monuments aux morts et les tombes des soldats de nos communes.



Chaque année, nos monuments aux morts sont le théâtre de cérémonies de commémoration où la mémoire de nos héros est honorée. Ces lieux emblématiques sont des symboles de sacrifice, de courage et de dévouement. En embellissant ces monuments avec des fleurs, nous offrons un hommage vibrant à ceux qui ont donné leur vie pour défendre nos valeurs et notre liberté.

INSCRIVEZ-VOUS !



UN ENGAGEMENT IDENTIFIÉ

Le label "Une Fleur à l'Édifice" est une reconnaissance attribuée aux fleuristes engagés dans l'initiative éponyme lancée par l'association Urgences Patrimoine.

Comment ça marche ?

ADHÉSION À URGENCES PATRIMOINE

Les fleuristes adhèrent à Urgences Patrimoine en payant une cotisation annuelle de 50 euros. Cette adhésion permet aux professionnels de défiscaliser leurs dons de fleurs s'ils le souhaitent.

COLLECTE DES FLEURS ET PLANTES

Les fleuristes et pépiniéristes collectent les fleurs et plantes improches à la vente mais toujours fraîches, et les destinent à cette initiative.



VOUS AVEZ UNE AUTRE IDÉE ?

"Une Fleur à l'Édifice" s'adapte à vos souhaits et vous pouvez choisir de fleurir église, chapelle... ou tout autre édifice patrimonial qui vous tient à cœur.

DÉDUCTION FISCALE

Les fleuristes participants peuvent bénéficier d'une déduction fiscale pour les bouquets donnés, selon la législation en vigueur.

EMBELLISSEMENT DES MONUMENTS

Un référent de l'association vient collecter les fleurs, bouquets ou plantes mis à disposition par les fleuristes, et se charge ensuite de les disposer avec soin sur les monuments ou les tombes.

Il symbolise l'engagement des fleuristes en faveur de la préservation du patrimoine et de l'environnement, ainsi que leur contribution à l'hommage rendu aux héros de notre histoire. Les fleuristes participants s'engagent à offrir une seconde vie à leurs fleurs improches à la vente en les utilisant pour embellir les monuments aux morts et les tombes des soldats de leur commune. Ce label vise à sensibiliser le public à l'importance de la mémoire collective et de la protection de l'environnement, tout en valorisant l'engagement citoyen des fleuristes dans leur communauté. En arborant fièrement le label "Une Fleur à l'Édifice", les fleuristes affichent leur adhésion à des valeurs telles que le respect du passé, la responsabilité environnementale et la solidarité communautaire.

COORDINATION AVEC LE RÉFÉRENT

Le référent est désigné pour chaque commune afin de coordonner la collecte des fleurs auprès des fleuristes et pépiniéristes.